



Ile-de-France Infos

04 mars 2021

Actualités COVID-19

- [COVID 19 - Stratégie vaccinale : évolutions concernant l'accès à la vaccination et outils pour présenter aux personnes la vaccination](#)
- [Publication des résultats de l'enquête menée par la Fédération IdF sur l'impact de la première vague de l'épidémie COVID-19 sur le secteur de l'hébergement](#)
- [Lancement d'une première enquête de la Fédération IdF sur les conséquences économiques de la crise sanitaire sur le secteur AHI](#)

Asile, Réfugié.e.s, Droit des étranger.ère.s

- [Restitution de l'étude sur les pratiques d'accompagnement vers l'accès au droit au séjour des personnes hébergées - 11 mars 2021](#)
- [Mise en place d'une plateforme d'écoute et de soutien à destination des professionnel.le.s accompagnant les personnes en demandes d'asile et BPI](#)

Santé

- [Accompagner le décès d'une personne accompagnée, fiches et outils ressources pour les structures d'hébergement](#)
- [Checkpoint Paris - Journée Internationale des droits des femmes - 8 mars 2021](#)
- [Lancement de la lettre d'information "Addictions et Précarité" en lien avec l'Union Régionale Francilienne de la Fédération Addiction](#)
- [Comprendre la réforme de l'Aide Médicale d'État](#)

Insertion par l'Activité Economique

- [Découvrez la liste des lauréats SEVE Emploi 2021 !](#)

- La Fédération IDF et le GRAFIE organisent un Webinaire spécial IAE/IDF
26/01 "**Gérer la crise sanitaire en entreprise**"

Consultations et appels à projets

- Appel à manifestation d'intérêt : alimentation des personnes suivies, hébergées ou logées

08.03

[Checkpoint Paris - Journée Internationale des droits des femmes](#)

09.03

[Rencontre des représentants associatifs en CIL](#)

11.03

[Restitution de l'étude sur l'accompagnement vers le droit au séjour des personnes hébergées](#)

15 au 19.03

[Semaine nationale "de la rue au logement" : Construire le 115 / SIAO de demain](#)

Actualités COVID-19

COVID 19 - Stratégie vaccinale : évolutions concernant l'accès à la vaccination et outils pour présenter aux personnes la vaccination

La campagne de vaccination contre le SARS-CoV-2 se déploie et s'accélère sur l'ensemble du territoire. Pour l'ensemble du secteur de l'hébergement, la vaccination des professionnel.le.s et des personnes accompagnées a été annoncée pour le printemps 2021.

Personnes actuellement éligibles à la vaccination en Ile-de-France :

En Ile-de-France sont éligibles à la vaccination l'**ensemble des professionnel.le.s des structures médico-sociales et sanitaires**, quelle que soit leur fonction et quel que soit leur âge ou leur situation de santé. Ainsi les agents d'accueils ou professionnel.le.s sociaux des dispositifs médico-sociaux de soins résidentiels ont accès à la vaccination.

Sont également éligibles à la vaccination les personnes âgées de plus de 75 ans ainsi que les personnes atteintes de pathologies à haut risque de forme grave COVID-19 ([liste disponible via ce lien](#)) sur prescription médicale.

Les personnes âgées de 50 à 64 ans avec comorbidités et risque de développer une forme grave de la maladie en cas d'infection SARS-CoV-2 **peuvent également se faire vacciner auprès de leur médecin traitant** sous condition de disponibilité des vaccins. Elles n'ont cependant pas encore accès à la vaccination en centre de vaccination.

Enfin, **les résident.e.s des foyers de travailleur.se.s migrants de plus de 60 ans** ont d'ores et déjà accès à la vaccination en centre de vaccination.

Prise de rendez-vous en centre de vaccination :

Pour les particulier.e.s, la prise de rendez-vous doit se faire via le [site sante.fr](https://www.sante.fr), un **numéro vert 0800 009 110** a également été créé. Il est cependant important de prendre en compte les difficultés actuelles d'obtention des rendez-vous.

Les professionnel.le.s des structures médico-sociales et sanitaires sont invité.e.s à prendre contact avec un centre de vaccination. La cartographie des centres est disponible sur le [site de l'ARS](#).

Remboursement des frais de transport médical :

L'Assurance Maladie a prévu le remboursement à 100% des frais de transport médical sur prescription pour les personnes ayant des difficultés à se rendre dans les centres de vaccination pour une préconsultation vaccinale ou la vaccination. Ce dispositif est transitoire et actuellement annoncé uniquement jusqu'au 31 mars sous réserve de report.

Plus d'informations sur le [site de l'Assurance Maladie](#).

Outils à destination des personnes sur la vaccination :

Plusieurs outils pour expliquer la vaccination ont été produits par Santé Publique France et le Ministère de la santé et des solidarités, vous pourrez les retrouver ci-dessous :

- **Fiches Les infos à connaître et Comment se passe la vaccination ?** Disponibles en PDF, et prochainement ePub et LSF : sur le [site de Santé publique France](#) et [sur l'espace accessible](#)
- Les **versions traduites en 24 langues** sur le [site du ministère chargé de la santé](#) (elles sont en ligne sur le site de Santé Publique France).
- Des vidéos pédagogiques sur la [vaccination en général](#).

COVID 19 - Les recommandations dans le cadre de la lutte contre l'épidémie

Face à la diffusion en France des variants du SARS-CoV-2, et à la suite de la [publication du nouvel avis du Haut Comité à la Santé Publique \(HCSP\) sur le contrôle des nouveaux variants du virus](#), la DGCS a publié de nouvelles fiches de recommandation à destination des structures d'hébergement et des équipes de maraudes et intervenant auprès des personnes vivant dans les bidonvilles.

Vous retrouverez ces fiches de recommandations dans le [dossier partagé de la Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France](#) et via les liens ci-dessous :

- [Fiche de recommandations actualisée sur les activités à destination des publics en bidonvilles et activités de maraudes](#) ;
- [Fiche de recommandations actualisée à destination des structures d'hébergement](#).

Publication des résultats de l'enquête menée par la FAS IdF sur l'impact de la première vague de l'épidémie COVID-19 sur le secteur de l'hébergement

La Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France a réalisé entre juin et octobre 2020 une enquête à destination des centres d'hébergement et structures médico-sociales de soins résidentiels franciliens, dans l'optique d'évaluer l'impact de la première vague de l'épidémie liée au SARS-CoV-2 dans ce secteur. Cette enquête s'est composée d'une enquête par questionnaire et d'une enquête par remontées de données quantitatives.

Les réponses à l'enquête concernent pour les mois de mars, avril et mai 2020 respectivement : 3628, 3334 et 3341 personnes hébergées, soit un peu plus de 2,5% du parc d'hébergement francilien à cette période.

Retrouvez la [synthèse des résultats](#) de cette enquête ainsi que les [résultats complets](#).



La synthèse présente les éléments saillants des résultats de l'enquête, en les mettant parfois en lien avec d'autres études et enquêtes menées sur le sujet.

Les résultats complets permettent de découvrir les analyses plus détaillées tirées de l'enquête.



Enquête sur les conséquences économiques de la crise sanitaire sur les ressources des ménages et les budgets des structures d'hébergement

La Fédération des acteurs de la solidarité IdF lance une enquête, qui sera suivie dans le temps, afin d'objectiver les conséquences économiques de la crise sanitaire tant sur les ressources des ménages que sur les budgets de nos structures d'hébergement.

Votre participation à cette enquête permettra à la FAS IdF de mieux suivre l'évolution de la situation et d'être en capacité de porter un plaidoyer objectif.

Cette enquête est à compléter, par les CHRS, CHU et centres de stabilisation, pour la 1ère fois **[pour le 31 mars 2021.](#)**

Il est bien entendu, que seules des données consolidées seront publiées le cas échéant, l'objet de cette enquête n'est pas d'établir un quelconque comparatif entre les établissements.

Isabelle Médou-Marère reste à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

isabelle.medou-marere@federationsolidarite-idf.org - 06 80 25 75 09

Répondre à l'enquête

Asile, Réfugié.e.s, Droit des étranger.ère.s

Restitution de l'étude sur les pratiques
d'accompagnement vers l'accès au droit au
séjour des personnes hébergées

Le 11 mars de 9h30 à 12h30

En visio-conférence sur l'outil Zoom Webinaire

Je m'inscris à la restitution de l'étude

Depuis septembre 2020, la Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France mène auprès de son réseau une étude concernant **les pratiques d'accompagnement vers l'accès au droit au séjour** des personnes hébergées dans les structures généralistes et médico-sociales de soins résidentiels en Ile-de-France.

La restitution présentera un état des lieux des situations et modèles de pratiques d'accompagnement rencontrés. Elle sera suivie de temps d'échanges pour nourrir la réflexion autour d'un renforcement de l'accompagnement vers l'accès au droit au séjour des personnes hébergées.

L'invitation est ouverte à toute personne, professionnel.le ou bénévole, qui accompagne des personnes en situation administrative irrégulière ou précaire et/ou s'engage pour l'accès au séjour de celles-ci.

Au programme de cette matinée :

9h30 – 9h45 : Accueil des participant.e.s et ouverture

9h45-10h30 : **Restitution de l'étude sur les pratiques d'accompagnement vers l'accès au droit au séjour des personnes hébergées** – par Cyrille de Compiègne qui l'a réalisée

10h30- 11h30 : Première table ronde - **Comment intégrer la question juridique de l'accès au droit au séjour dans l'accompagnement social ?**

11h30 – 12h15 : Deuxième table ronde - **Quelles demandes d'évolutions du cadre de l'accès au droit au séjour des personnes hébergées et en situation de rue de la part des associations ?**

12h15 - 12h30 : Conclusions et perspectives

Mise en place d'une plateforme d'écoute et de soutien à destination des professionnel.le.s accompagnant les personnes en demande d'asile et BPI

La DGEF a publié [un flyer d'informations](#) sur la plateforme téléphonique d'écoute et de soutien à destination des personnels accompagnant le public des demandeurs d'asile et des réfugiés. N'hésitez pas à le diffuser largement auprès de vos équipes.

Par ailleurs, la DGEF organise une réunion d'information sur le sujet le mercredi 17 février à 10h (info de connexion à venir) à laquelle sont en particulier les responsables de structures DNA et gestionnaires de SPADA.

Santé

Accompagner le décès d'une personne accompagnée, fiches et outils ressources pour les structures d'hébergement

Outils pour les professionnel.le.s :

Les professionnel.le.s du secteur de l'hébergement ne sont pas toujours outillé.e.s et préparé.e.s pour accompagner la fin de vie et le décès des personnes hébergées. Afin de pallier en partie aux besoins exprimés par les professionnel.le.s et afin d'améliorer l'accompagnement des personnes, vous pouvez vous référer à plusieurs outils existants :

- La [fiche sur l'Accompagnement à la fin de vie](#) du [Guide Santé à destination de la Filière de l'hébergement](#), élaboré par la Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France et l'ARS Ile-de-France ;
- Une [note du Collectif des Morts de la Rue](#) diffusée à l'occasion d'un des ateliers de la journée régionale « Vieillesse et précarité » du 14 décembre 2017 ;
- [L'outil « J'aimerais que ça se passe comme ça »](#) à destination des

personnes, pour leur permettre d'exprimer notamment leurs directives anticipées. Cet outil a été élaboré par la Plateforme ViP (Vieillesse et Précarité) portée par le relais Ozanam, en lien avec la Fédération des acteurs de la solidarité en Auvergne Rhône Alpes et qui a travaillé sur le vieillissement en pension de famille.

Pour aller plus loin sur la réflexion sur le vieillissement et la fin de vie en pension de famille, vous pouvez également consulter [le rapport imagé de la recherche action](#) qui a été mené par la plateforme ViP. Ce rapport donne notamment des éléments de réflexion sur l'accompagnement des autres personnes accompagnées face au décès d'une personne.

Le [Collectif Morts de la Rue](#) peut également accompagner les équipes en cas de décès et des ressources sont disponibles sur leur site.

Rappel des démarches à effectuer en cas de décès dans une structure :

- Faire venir immédiatement un médecin pour constater le décès et établir le certificat de décès indispensable pour les funérailles (médecin du 15 si nécessaire);
- Ne pas déplacer le corps avant constatation médicale du décès ;
- Effectuer la déclaration de décès à la mairie de proximité, dans les 24 heures qui suivent sa constatation, avec le certificat du médecin ;
- Informer l'UT-DRIHL ou la DDCS du territoire ;
- En l'absence d'éléments d'identité de la personne ou sur consigne du médecin si la cause du décès est douteuse, effectuer un signalement à la police ;
- Prévenir les proches de la personne en tenant compte des souhaits exprimés en amont par la personne le cas échéant.

Organisation et financement des funérailles :

En l'absence de proches, il revient au responsable de la structure de se mettre en lien avec le CCAS de la commune du décès pour demander la prise en charge des funérailles par la Commune. La commune du décès a l'obligation de prendre en charge les funérailles de la personne décédée si elle est dépourvue de ressources suffisantes, sans que leur famille proche n'ait été retrouvée.

Lorsque des ascendants, descendants, conjoints, sont retrouvés, ils ont l'obligation légale de prendre en charge les funérailles. Dans le cas où leurs ressources ne le leur permettraient pas, certaines communes du décès peuvent participer financièrement aux frais d'obsèques selon des modalités qui leur sont propres.

La CNAV peut également payer une partie des frais d'obsèques si elle doit encore de l'argent au défunt (arriéré de pension de retraite). Ce remboursement est plafonné à la somme de 2286,74 €. La qualité d'ayant-droit ou d'héritier n'est pas nécessaire pour percevoir ce remboursement de la CNAV.

Si le corps doit être rapatrié dans un pays étranger, il est nécessaire de se rapprocher du consulat du pays concerné.

Checkpoint Paris - Journée Internationale des droits des femmes - 8 mars 2021

A l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, **le check up complet du Checkpoint Paris sera accessible de 17h à 21h exclusivement aux travailleuses du sexe et aux femmes appartenant à la communauté LGBTI+**. Prenez rendez-vous dès maintenant au **01 44 78 00 00**

"Le [Checkpoint-Paris](#) est une antenne du **CeGIDD** (Centre gratuit d'Information, de dépistage et de diagnostic) des Hôpitaux Universitaires Saint-Louis - Lariboisière - Fernand Widal. **Le centre propose une offre de santé sexuelle communautaire complète**, à destination des gays, des bi.e.s, des lesbiennes et des personnes trans, qui s'adresse aussi bien aux personnes séropositives que séronégatives."

Lancement de la lettre d'information "Addictions et Précarité" en lien avec l'Union Régionale Francilienne de la Fédération Addiction

La Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France et la l'Union Régionale francilienne de la Fédération Addiction mettent en place une Lettre d'Information trimestrielle partagée sur la thématique "Addictions et Précarité".

Cette lettre d'information a pour objectif de contribuer à créer une culture commune entre les professionnel.le.s du secteur de la lutte contre les exclusions et de l'addictologie et la réduction des risques en partageant les actualités utiles aux deux secteurs, en valorisant des expériences partagées et en favorisant la mise en lien entre acteur.trice.s.

Tou.te.s les professionnel.le.s et bénévoles des deux secteurs ainsi que toute personne intéressée peut s'inscrire à cette nouvelle lettre d'information en remplissant le formulaire accessible [via ce lien](#) !

Vous pouvez consulter la première édition de cette lettre [via ce lien](#).

A l'occasion de ce lancement, **les deux Fédérations publient une [synthèse des échanges tenus lors de la journée "Addiction et Précarité : Accueillir, Accompagner, Innover!"](#)** qu'elles ont coorganisé le 03 octobre 2019.

Comprendre la réforme de l'Aide Médicale d'Etat

Entre le 1er janvier 2020 et le 16 février 2021 sont entrées ou vont entrer en vigueur plusieurs modifications relatives à l'Aide Médicale d'Etat ou au maintien des droits à la Protection Universelle Maladie des personnes ayant perdu leur titre de séjour.

Ces modifications et évolutions, présentées ci-après, découlent de plusieurs textes normatifs et d'une circulaire CNAM du 27 décembre 2020 :

- La loi de finance pour 2020 n°2019-1479 du 28/12/2019 ;
- Le [Décret n° 2020-1325 du 30/10/2020](#) qui a fait entrer dans les textes réglementaires les mesures législatives prévues par la loi de finance pour 2020 ;
- La [Circulaire CNAV du 27 décembre 2020](#).

L'article à suivre représente les modalités d'obtention et de demande de l'Aide Médicale d'Etat, en couleur les changements en vigueur entre janvier 2020 et février 2021.

[Lire la suite](#)

Lutte contre les discriminations

Le Défenseur des Droits lance son nouveau service de signalement et d'accompagnement gratuit des victimes de discriminations

Le Défenseur des droits, autorité administrative indépendante, lance ce jour antidiscriminations.fr, son nouveau service de signalement et d'accompagnement des victimes. Doté d'un numéro de téléphone à 4 chiffres (**39 28**), d'un tchat, et d'un accès sourds ou malentendants, il est destiné aux personnes victimes ou témoins de discriminations, quel qu'en soit le motif (origine, handicap, sexe, orientation sexuelle etc.) et le domaine (emploi, logement, accès à un service, accès à un service, etc.).

=> Que vous soyez victime ou témoin de discriminations, de propos violents et/ou haineux, des juristes du Défenseur des droits écoutent, accompagnent et orientent gratuitement les personnes pour les rétablir dans leurs droits.

Boîte à outils "Lutte contre les discriminations" pour les structures et dispositifs d'accueil et d'hébergement

La boîte à outils "Lutte contre les discriminations" regroupe des affiches et des visuels à imprimer pour transmettre des informations qui seront utiles aux personnes hébergées, mais aussi pour afficher le soutien de votre structure à

la lutte contre les discriminations, afin de créer un environnement sécurisant pour tou.te.s. Cette boîte à outils, sous forme de dossier partagé, est collaborative ; vous pouvez ajouter des documents pertinents pour qu'ils puissent servir à d'autres professionnel.le.s, sur les thèmes suivants : lutte pour les droits des personnes LGBTIQ, sexisme, racisme, sérophobie, santé communautaire, réduction des risques, etc.

[Pour découvrir cette boîte à outils, cliquez ici.](#)

Pour toute question ou requête particulière, contactez :
Joséphine Sauvaire, Chargée de mission lutte contre les discriminations
josephine.sauvaire@federationsolidarite-idf.org

Logement

Rencontre des représentants associatifs en CIL

le 9 mars 2021

9h30 à 12h30

en visioconférence

La FAP, la FAS IDF, la FAPIL ainsi que le Secours catholique souhaitent vous convier à une rencontre des représentants associatifs siégeant dans les CIL d'Ile-de-France qui se tiendra le

Mercredi 9 mars 2021

9h30 – 12h

En visioconférence

Un ordre du jour détaillé ainsi qu'un lien pour se connecter seront communiqués prochainement,

D'ici là, n'hésitez pas à vous inscrire à cette rencontre

[Inscrivez-vous !](#)

Contact :

William Martinet, Chargé de mission Logement
william.martinet@federationsolidarite-idf.org

Insertion par l'Activité Économique

Découvrez la liste des lauréats SEVE Emploi 2021 !

Ce sont cette année 8 SIAE franciliennes qui ont été choisies par le Comité de Sélection (formé de la Fédération des acteurs de la solidarité, la DGEFP et du Haut-Commissariat à la lutte contre la pauvreté), pour intégrer le programme SEVE Emploi. Leurs équipes seront donc accompagnées tout au long de 2021 sur la professionnalisation de leurs pratiques de médiation active avec les entreprises.



- **CRI LogisCité** (Pantin, 93)

[LogisCité](#) est une entreprise d'insertion de Croix-Rouge insertion, qui porte une double vocation sociale : lutter contre la précarité énergétique tout en permettant à des personnes de retrouver le chemin de l'emploi. Notre mission vise à identifier les ménages en précarité énergétique puis de réaliser un accompagnement individualisé à domicile jusqu'à proposer une orientation vers des solutions adaptées. Le cœur de l'activité réalisée par les salarié.e.s en parcours d'insertion est donc d'apporter un conseil aux ménages modestes sur la maîtrise des consommations d'énergie et d'eau, puis de les orienter vers des dispositifs complémentaires.

- **Espaces** (Chaville, 92)

Depuis 1995, [l'association Espaces](#) s'est donnée pour mission d'expérimenter des actions d'écologie urbaine pour créer et inventer les métiers de demain par et pour les personnes éloignées de l'emploi. Ces activités sont réalisées

- **Passerelles 17** (Paris, 75)

La régie de quartier [Passerelles 17](#) est une association agréée entreprise d'insertion qui travaille à la valorisation de son territoire par l'insertion professionnelle de ses habitants et par l'amélioration du cadre de vie. Elle a été créée en 2005 par un collectif d'habitants, élus et associations locales dans le 17e arrondissement de Paris. Passerelles 17 intervient dans les 17e et 18e arrondissements en conciliant l'insertion professionnelle des habitants, l'embellissement du cadre de vie et la mobilisation des habitants sur les questions du vivre et faire ensemble et de la propreté.

- **La Friperie Solidaire** (Alfortville, 94)

[Emmaüs La Friperie Solidaire](#) est une association dont le siège social est situé à Alfortville (94). L'association, membre du Mouvement Emmaüs et depuis juillet 2008, est agréée Atelier et Chantier d'insertion (ACI). Elle a pour objet de lutter contre les injustices et les diverses formes d'exclusion, à la fois

dans l'objectif de préservation de la biodiversité, de l'économie circulaire, de la vente et de la sensibilisation des citoyens à la place de la nature en ville et de la maîtrise des ressources. Ces activités se traduisent par une gestion écologique des espaces naturels en Ile-de-France au moyen de techniques appropriées en vue notamment d'améliorer les qualités paysagères et écologiques des sites naturels urbains.

- **ARS95** (Saint-Ouen l'Aumône, 95)

L'association [AGIR POUR LA REINSERTION SOCIALE](#), née en 1973 à l'initiative de personnalités du monde judiciaire, est un "ensemblier" de 3 pôles d'activité dans le Val d'Oise : le logement et l'hébergement, l'insertion professionnelle et le socio-judiciaire. 2 chantiers d'insertion emploient aujourd'hui 20 salarié.e.s, en plus d'un dispositif d'accompagnement de bénéficiaires du RSA vers l'emploi. Le chantier « ARS'RENOV » est impliqué dans la démarche SEVE EMPLOI, positionné sur les activités du bâtiment du second œuvre.

- **Emmaüs Coup de Main** (Pantin, 93)

Un toit et de l'emploi pour les personnes, du réemploi pour les objets !

[Emmaüs Coup de main](#) trouve son nom dans sa vocation : donner les outils nécessaires à celles et ceux qui rencontrent des difficultés afin qu'ils puissent les surmonter. En 1995, l'association Coup de main est créée dans le Nord-Est parisien pour développer un projet de solidarité global, orchestré par et pour les

leurs causes et leurs conséquences, notamment par la création d'emplois et le développement d'activités relevant de l'économie sociale, solidaire et circulaire. Nos activités portent sur le textile (récupération issue de dons, tri, recyclage, vente, création). Nous avons également pour mission de favoriser l'accès des personnes au sein du tissu associatif en les sensibilisant à la citoyenneté, à la vie associative, au militantisme et par des actions de solidarité dans l'esprit du manifeste Universel d'Emmaüs.

- **Recyclerie du Gâtinais** (Prunay-sur-Essonne, 91)

[La Recyclerie du Gâtinais](#) est un Atelier et Chantier d'Insertion dont le support d'activité répond aux principes de l'économie circulaire au travers de ses activités de collecte, de traitement et de vente de produits préparés en vue de leur réemploi mais également de ses actions de sensibilisation à la prévention des déchets. L'association qui a été créée en 2012 est basée dans le sud-Essonne sur la commune de Prunay-sur-Essonne. En 2020, son équipe est composée de 4 permanents et de salariés polyvalents en contrat d'insertion (20 ETP).

- **Carton Plein** (Paris, 75)

[Carton Plein](#) est une association née dans le nord de Paris en 2012 qui souhaite inventer des activités adaptées à des personnes en situation de grande précarité en œuvrant pour la transition écologique. Pour nous, nul n'est inemployable et nous sommes engagés au sein du dispositif Premières Heures qui permet

personnes vivant dans la rue. En 2011, l'association devient Emmaüs Coup de main en rejoignant le mouvement fondé par l'Abbé Pierre. Aujourd'hui implantée sur Pantin, Paris (18ème et 20ème) et Bagnolet, l'association porte un projet d'accompagnement global autour de 3 domaines d'activité : l'hébergement, l'insertion par l'activité économique et le réemploi des objets.

d'embaucher des personnes à la rue ou ayant connu un parcours d'errance au sein de notre atelier de tri et revalorisation du carton. L'entreprise d'insertion, créée en 2018, assure quant à elle des prestations de cyclo-logistique : les 11 salariés collectent à vélo (du carton bien sûr, mais pas que), assurent des livraisons ou des déménagements, toujours à vélo. Nous sommes depuis 2019 organisme de formation avec une ingénierie spécifique pour les personnes éloignées de l'emploi.

La Fédération IDF et le GRAFIE organisent un Webinaire spécial IAE IDF 26/01 "GÉRER LA CRISE SANITAIRE EN ENTREPRISE "

Dans le contexte actuel, la santé au travail et qualité de l'emploi durable revêtent une importance stratégique pour les employeurs et les salariés, et appellent des réponses opérationnelles.

Pour faire le point sur ces nouveaux défis à relever et accompagner les SIAE franciliennes, la **Fédération IdF a coordonnée pour le compte du GRAFIE, et en partenariat avec l'Aract IDF, un WEBMEETING SPÉCIAL IAE** intitulé **"Des solutions pour continuer à agir face à la crise sanitaire"** qui s'est tenu le **mardi 26 janvier 2021.**



Les thèmes abordés lors du webmeeting :

- Rappels concernant le protocole sanitaire et les mesures en entreprise, avec un focus sur la gestion des cas contact
- Place et rôle du référent COVID
- Management du travail en période de crise sanitaire

Retrouvez [le REPLAY consultable en ligne](#), ainsi que [le support d'intervention](#) et toutes les ressources mises à disposition à l'occasion de cette

rencontre [sur cette page](#)

Les structures de moins de 250 salariés peuvent **bénéficier gratuitement des accompagnements du dispositif "Objectif Reprise" de l'Aract IDF** (ressources, orientation, accompagnement individuel ou personnalisé) en remplissant le formulaire en ligne : <https://www.aractidf.org/actualites/crise-sanitaire-objectif-reprise-vous-accompagne>

Contact :

Steven MARCHAND

Chargé de mission IAE/Emploi/ESS

Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France

Portable : 06.72.86.67.75

steven.marchand@federationsolidarite-idf.org

Consultations & Appels à projets

Appel à manifestation d'intérêt : alimentation des personnes suivies, hébergées ou logées

La crise sanitaire a révélé la fragilité de l'accès à une alimentation suffisante d'un grand nombre de nos concitoyens. Une partie de la population a vu ses ressources diminuer brusquement, devant se tourner alors vers l'aide alimentaire. Les personnes déjà en situation de grande précarité ont elles vu des solutions alternatives disparaître et, souvent, leur situation se dégrader encore. La faiblesse de la prestation « alimentation » dans de nombreux structures d'hébergement, sous l'effet de la baisse du prix de journée des centres, du développement de l'hébergement en diffus et de la part toujours croissante du recours à des solutions de qualité inférieure (hôtel notamment), est apparue brutalement. Pour les personnes en logement accompagné, cette prestation n'existe pas nécessairement.

Au-delà de solutions immédiates telles le déploiement des chèques services pour l'achat de denrées, l'État a lancé différents appels à projets pouvant financer le développement de solutions nouvelles pour l'accès à l'alimentation des personnes en précarité.

La Fédération souhaite accompagner ses adhérents à s'en saisir, en recherchant autant que possible des projets promouvant l'agriculture biologique et les circuits courts, notamment en lien avec des structures d'insertion par l'activité économique afin de poursuivre la construction de partenariat avec certains des acteurs nationaux (Cocagne, ...) . En complément du plaidoyer nécessaire, en particulier pour améliorer les ressources monétaires des personnes en précarité et les dotations des structures d'hébergement, elle entend ainsi soutenir des projets qualitatifs déployés par les associations du réseau.

Pour cela, elle souhaite recueillir les projets et besoins des adhérents, qu'il s'agisse de structures ayant besoin de produits ou services (denrées, produits transformés, repas complet, espace de cuisine, ateliers d'information et accompagnements) comme de structures pouvant les fournir.

Si vous souhaitez développer un projet et être soutenu par la fédération, vous pouvez donc prendre quelques minutes pour renseigner [cet appel à manifestation d'intérêt](#) qui nous permettra, en lien avec le siège fédéral, d'identifier les appuis à vous apporter et, le cas échéant, les partenaires à mobiliser.

Clotilde Hoppe

clotilde.hoppe@federationsolidarite-idf.org

Elise Noël-Chevalier

elise.noel-chevalier@federationsolidarite-idf.org

Copyright © 2021 Fédération des Acteurs de la Solidarité Ile de France, All rights reserved.

Contact :

contact@federationsolidarite-idf.org

Le Règlement Européen sur la Protection des Données (REPD) est entré en vigueur. La loi oblige dorénavant les sites internet à dire ce qu'ils font avec vos données. A la Fédération des acteurs de la solidarité IdF, rien n'a changé : on ne communiquera jamais vos données à des tiers.

Si vous voulez vous désabonner de la newsletter, vous pouvez [modifier votre profil](#) ou vous [désinscrire](#) mais sachez que nous, on préfère rester en contact avec vous.

À bientôt !



This email was sent to <<Email Address>>

[why did I get this?](#) [unsubscribe from this list](#) [update subscription preferences](#)

Fédération des Acteurs de la Solidarité Ile-de-France · 30 boulevard de Chanzy · Montreuil 93100 · France

